

*Questions orales***LA MAIN-D'OEUVRE****LES MESURES PROPRES À LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES—LA CONSULTATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE**

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les chiffres sur le chômage publiés aujourd'hui par Statistique Canada indiquent que les cinq provinces de l'Est, qui représentent seulement 37 p. 100 de la main-d'œuvre canadienne, comptent 48 p. 100 du nombre total des chômeurs—soit 13.5 p. 100 pour les provinces atlantiques et 11.4 p. 100 pour le Québec; d'autre part, le Conseil économique du Canada a déclaré, dans son rapport, que les mesures d'encouragement du ministre ne suffisaient pas et qu'il fallait de nouvelles initiatives; enfin, les provinces atlantiques et le Québec connaissent une situation de crise. Le ministre pourrait-il nous dire ce que les chômeurs de ces provinces peuvent attendre de lui, en tant que ministre de l'Emploi et de l'Immigration?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, nous avons droit de temps en temps aux manifestations de tristesse et de désolation du député; mais en ce qui concerne plus particulièrement sa province...

**Une voix:** Lorsque vous perdez votre maison, il y a de quoi être triste.

**M. Cullen:** Voulez-vous que je vous cite quelques chiffres? Maintenant que j'ai entendu vos criaileries, laissez-moi vous donner les faits. Pour Terre-Neuve seulement, le gouvernement déversera 13.3 millions de dollars dans le domaine public et industriel, pour l'année 1977-1978; 8,000 emplois seront créés par la phase II de Canada au travail; 3,200 emplois par la phase I et 3,000 emplois par Canada au travail.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Cullen:** Ce sont là les résultats d'initiatives que le gouvernement a prises pour remédier à la situation, sans attendre les rapports de l'OCDE, d'un autre organisme ou les gros titres des journaux.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, je voudrais bien que le ministre aille dire cela aux 100,000 chômeurs des provinces atlantiques.

**Des voix:** Bravo!

● (1432)

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, nonobstant ce qu'a affirmé le ministre, 40 p. 100 des gens qui sont à la recherche d'un emploi sont sans travail depuis trois mois ou plus; ils n'ont donc plus droit aux prestations d'assurance-chômage. Étant donné la tragique gravité de la situation sur laquelle ces statistiques sont fondées, je demande au ministre de nous dire sincèrement ce qu'il a l'intention de proposer aux ministres de la Main-d'œuvre des quatre provinces atlantiques lorsqu'il les rencontrera le 15 novembre. Est-il disposé à élargir le cadre de cette réunion de façon à y accueillir le ministre de la Main-d'œuvre du Québec et est-il en mesure d'affirmer à la Chambre qu'il est nécessaire de prendre de nouvelles initiatives pour empêcher que ne se produise, l'hiver prochain, ce que tous, à l'exception du ministre, considèrent comme une crise?

[M. Hnatyshyn.]

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, cette question demande une longue réponse. Tout d'abord, je dois dire que j'ai fait savoir aux travailleurs sans emploi des provinces atlantiques que nous prenons effectivement de nouvelles initiatives et qu'il nous est jusqu'à un certain point permis d'espérer. La façon fataliste et alarmiste qu'a l'opposition de considérer les choses ne nous aide en rien.

En ce qui a trait à la réunion des ministres de la Main-d'œuvre des provinces atlantiques, il s'agit de leur propre initiative et j'ai accepté de les rencontrer. Cette réunion aura lieu ici à Ottawa et je suis disposé à rencontrer le ministre de la Main-d'œuvre du Québec s'il en exprime lui-même le désir. Toutefois, ce sont les divers ministres qui proposeront de nouvelles conditions et qui formuleront des demandes. Dans l'intervalle, nous nous penchons sur des problèmes comme les ravages causés en Nouvelle-Écosse par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et nous tentons d'y trouver une solution. Nous étudions le projet de l'Île Gull et nous tentons de trouver une solution d'urgence qu'il nous serait possible d'apporter dans le cadre du programme «Canada au travail». Il y a une foule de choses à étudier et à faire dans ce domaine. Nous reconnaissons l'existence d'un véritable problème, plus particulièrement à l'heure actuelle. Cette région a toujours connu le chômage saisonnier, mais contrairement à l'honorable député, nous ne désespérons pas.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, cette prévision lugubre ne vient pas de moi, mais de Statistique Canada. Comme, jusqu'ici, seulement 6,000 nouveaux emplois ont été créés dans les provinces atlantiques tandis que 20,000 personnes s'intégraient à la population active, soit un manque de 14,000 emplois pour cette seule région, le ministre est-il prêt à reconnaître que nos programmes de création d'emplois, si louables et nécessaires soient-ils, sont loin d'être suffisants? Nous devons sans tarder en adopter de nouveaux.

**Une voix:** Il nous faut toujours plus.

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, n'oublions pas que, grâce aux démarches faites par les députés de Terre-Neuve—et surtout ceux de ce côté-ci de la Chambre—cette province vient en quatrième position en ce qui concerne les crédits alloués aux termes des programmes Canada au travail et Jeunesse-Canada au travail. Nul ne peut croire que le gouvernement peut à lui seul arranger les choses. Ce n'est pas un problème que pourra résoudre un seul ministère. C'est pourquoi j'espère que les mesures prises par le ministre des Finances vont être adoptées rapidement. Il les a présentées hier ou avant-hier, et c'est pourquoi je pense que nous devrions sans tarder les mettre en application et créer des emplois.

\* \* \*

**L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE****LE PROJET DE MODERNISATION DE L'ACIÉRIE DE SYDNEY—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Les dernières statistiques concernant le chômage, publiées aujourd'hui, sont accablantes. En outre, le taux de chômage au Cap-Breton et dans l'est de la Nouvelle-Écosse ne cesse d'augmenter et a atteint des proportions révoltantes: il s'élève à l'heure actuelle à 30 p. 100. Ces